

Mesdames, Messieurs,

J'espère tout d'abord que ce courrier vous trouvera en aussi bonne santé que possible ainsi que vos proches, au regard de l'épidémie de Covid 19.

Je sais que vous êtes en pleine interrogation concernant la reprise des cours au CFPPA, sur le manque de pratique professionnelle faute de périodes de stage ou encore sur les situations d'évaluation certificatives de fin d'année. Ces questionnements sont légitimes et je souhaite, par ce courrier, vous apporter quelques précisions et vous assurer que l'ensemble de l'équipe du CFPPA œuvre pour vous garantir les meilleures réponses possibles. Cependant, en cette période exceptionnelle que nous vivons, je n'ai pas tous les renseignements attendus notamment ceux qui dépendent de l'administration malgré nos contacts réguliers.

Je viens cependant vous apporter quelques précisions sur au moins 3 sujets d'importance.

Le premier concerne **le déroulement des formations** de cette fin d'année scolaire.

Depuis le début du confinement, le 17 mars dernier, nous n'avons eu de cesse de vous accompagner dans vos apprentissages en maintenant le plus possible nos méthodes pédagogiques, en vous adressant des supports, en organisant les classes virtuelles ou encore en vous proposant des accompagnements individualisés. Nous avons fait preuve d'innovation, d'adaptabilité pour que vous puissiez maintenir vos apprentissages mais à distance et en cohérence avec la réalité du confinement.

Je suis conscient que parmi vous, certains sont confrontés à des difficultés organisationnelles mais aussi personnelles. Malgré cela, je souhaitais saluer l'implication dont vous faites tous preuve.

Il nous reste désormais à conforter vos connaissances pour finaliser votre parcours de formation. C'est tout l'enjeu des prochaines semaines de formation qui vous seront proposées au CFPPA Nature. Les déroulements pédagogiques de cette fin d'année scolaire ont été révisés pour que les attendus du référentiel des formations soient validés. Ce travail a nécessité quelques ajustements. Il est apparu que nous avons eu besoin de privilégier certains apports aux dépens d'autres plus « optionnels ».

Grâce à ce travail et à votre coopération, je peux vous assurer que nous sommes en mesure de vous proposer la complétude de votre formation dans le respect des délais qui nous sont impartis.

Deuxième sujet, **les évaluations**

A ce jour, certaines situations d'évaluation certificative ne peuvent être conduites telles qu'elles avaient été envisagées et validées. Il nous faut donc repenser ces épreuves en s'appuyant sur de nouvelles modalités. Nous y travaillons avec, comme seul objectif, la volonté de valider votre parcours de formation, et donc d'accéder aux diplômes sans avoir à différer certaines épreuves après la rentrée de septembre.

Troisième sujet, **les conditions de reprise des cours au sortir du déconfinement**

Lors de son intervention du 28 avril 2020, Edouard PHILIPPE, notre premier ministre, a confirmé la date du 11 mai comme la fin du confinement si toutefois « les indicateurs sont au rendez-vous ».

Pour autant, les mesures connues de protection contre le virus doivent être maintenues : gestes barrières, distanciation sanitaire, protections collectives et individuelles.

Pour garantir ces mesures sanitaires lors de votre retour au CFPPACFPPA **à la date du 11 et sous réserve de confirmation**, des aménagements spécifiques seront mis en place, à savoir :

- Une réunion de pré-rentree vous sera proposée avant toute reprise des cours en présentiel pour vous informer et former aux mesures barrières et aux règles de distanciation sociale. Au cours de ce temps de réunion, les évolutions des déroulements pédagogiques et du plan d'évaluation vous seront présentées.

- Chaque stagiaire sera en mesure de procéder à un lavage des mains (eau, savon liquide, papier à usage unique) au minimum à l'arrivée au centre et chaque fois qu'il le souhaitera. Des lingettes désinfectantes et du gel hydro alcoolique seront mis à votre disposition dans les salles de cours.

- Les locaux seront régulièrement nettoyés, particulièrement les zones en contact avec les mains, à l'aide de lingettes désinfectantes ou d'un chiffon et de produit d'entretien virucide.

- L'organisation des salles de cours sera revue pour garantir un éloignement minimum de 1 mètre entre les stagiaires

- Les cours seront conduits en effectif réduit (pas plus de 15 stagiaires)

- Les horaires pourront être aménagés (début et fin de cours, pause déjeuner, ..) pour limiter les regroupements des stagiaires et des personnels.

- La circulation dans les couloirs du CFPPA sera limitée et l'utilisation de la machine à café sera condamnée.

- La pause déjeuner se fera dans le hall de l'amphithéâtre et dans le respect des distanciations physiques

- L'arrivée dans les salles de cours et leur sortie devront être organisées afin d'éviter le rassemblement dans le couloir du CFPPA (utilisation des sorties de secours)

- L'affichage des gestes d'hygiène barrières sera généralisé à l'ensemble du CFPPA pour rappeler aux équipes et aux stagiaires la nécessité d'appliquer ces mesures essentielles pour lutter contre la propagation du SARS-CoV-2.

Cette organisation s'appuie sur les recommandations nationales (démarche expérimentale) et pourra être adaptée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Dans ces conditions, le report ou l'annulation de certaines activités sera décidé quand les préconisations de prévention ne pourront pas être garanties.

Je vous demande de bien vouloir adresser à vos responsables de formation, un retour signé du document annexé à ce courrier et de lui faire part de toute contrainte à laquelle vous devez faire face et qui viendrait contraindre votre présence au CFPPA.

En attendant cette reprise, il est évident que nous poursuivrons notre accompagnement comme nous l'avons réalisé jusqu'à présent.

Je tenais à vous faire ce compte-rendu, sans doute un peu long, pour que vous soyez informés le plus précisément possible des aménagements qui vous sont proposés et qui contribueront à la réussite de votre projet professionnel.

Comptant sur votre compréhension et dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

Le directeur du CFPPA

David MARCHEGAY

